

Concours « Un des meilleurs Apprentis de France » 2017 : l'école professionnelle Ph. Vrau à l'honneur

Publié le 1 avril 2017

4 minutes

Ecole professionnelle Philibert Vrau - Montierchaume

Le jury « Cuisine » et les élèves récompensés

Les épreuves départementales et régionales du concours « Un des meilleurs Apprentis de France », organisées par la société nationale des Meilleurs Ouvriers de France, sous la présidence de M. Guy Depond, responsable des jurys départementaux de l'Indre, se sont achevées.



Photo : ouvrage de menuiserie

Le concours « Un des Meilleurs Apprentis de France » a été créé en 1985 à l'initiative de Paul LABOURIER, MOF enseignant du Morbihan, dans un premier temps au niveau départemental, puis régional et enfin national depuis 2001.

Ce concours connaît une croissance assez exceptionnelle sur l'ensemble du territoire national puisque plus de 6000 candidats s'inscrivent chaque année dans plus de 90 métiers.

Il s'adresse aux jeunes âgés de moins de 21 ans, en formation initiale (CAP, BEP et Bac Pro) provenant d'établissements publics ou privés, sous statut scolaire ou sous contrat d'apprentissage.

Il est organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France sous l'égide du Ministère du Travail et de la Formation professionnelle et du Dialogue Social, et du Secrétariat d'état chargé du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation et de l'Économie Sociale.

Accompagner les nouvelles générations tient à cœur aux Meilleurs Ouvriers de France car elles constituent un réservoir potentiel de futurs MOF.

C'est à travers cette solidarité intergénérationnelle que les MOF assurent la transmission de savoir-faire exceptionnels et la promotion du travail manuel.

Un certain nombre d'élèves de l'**École professionnelle Philibert-Vrau** ont répondu présents à la proposition de leur directeur et du corps professoral et n'ont pas hésité à sacrifier quelques fins de semaine et quelques journées de vacances pour se préparer à ce concours exigeant qui leur permettrait de se confronter à d'autres apprentis.



Photo : médaille d'or départementale et médaille d'or régionale pour Henri Besseau, élève de Terminale.

Concours de cuisine froide - 5 avril [Voir photo en haut de page]

L'épreuve s'est déroulée dans les cuisines pédagogiques du lycée professionnel Châteauneuf, à Argenton sur Creuse. Les élèves ont préparé une entrée et un dessert, à partir d'une liste d'ingrédients imposés, pendant 4 H 30.

Martin Lefebvre, élève de Première professionnelle Cuisine, a reçu la note de 14.33. Le jury lui a attribué une médaille d'argent départementale. **Fabien Lebourg**, élève de Première professionnelle Cuisine, a reçu la note de 14.66. Le jury lui a attribué une médaille d'argent départementale.

Concours de maçonnerie - 10 avril

Le jury, composé de M. Benjamin Bignet, de M. Jean-Paul ZOT et de M. Pierre Moreau, s'est réuni dans les ateliers de l'École professionnelle Philibert-Vrau, à Montierchaume et a procédé à la notation de l'ouvrage présenté par le candidat.

Henri Besseau, élève de Terminale professionnelle TBORGO, a reçu la note de 17,3.

Le jury lui a attribué **une médaille d'or départementale et une médaille d'or régionale**. La médaille d'or régionale lui permet d'être sélectionné pour concourir aux épreuves finales nationales où il représentera le département de l'Indre et la région Centre-Val de Loire.

Concours de menuiserie - 10 avril

Le jury, composé de M. Maurice Baubier et de M. Louis-Marie Laurençon, s'est réuni dans les ateliers de l'École professionnelle Philibert-Vrau, à Montierchaume, et a procédé à la notation de l'ouvrage présenté par le candidat. **Pierre-Louis David**, élève de Terminale professionnelle TMA, a reçu la note de 12.76. Le jury lui a attribué une médaille de bronze départementale.

Concours d'aménagements paysagers - 2 mai



Le jury, composé de M. Alain Bertrand et de M. Florian Desmarelles s'est réuni près de la serre de l'École professionnelle Philibert-Vrau, à Montierchaume, et a évalué les candidats pendant près de 8 heures. L'épreuve pratique était enrichie d'une épreuve de reconnaissance des végétaux. **Laurent Hubert** et **Olivier Redonnet**, élèves de Première professionnelle AP, ont chacun reçu la note de 17. Le jury leur a attribué, à titre individuel, **une médaille d'or départementale et une médaille d'or régionale**. La médaille d'or régionale leur permet d'être sélectionnés pour concourir aux épreuves finales nationales où ils représenteront le département de l'Indre et la région Centre-Val de Loire.

Félicitation aux candidats qui ont été médaillés et bonne préparation pour ceux qui sont sélectionnés pour participer aux épreuves nationales qui se dérouleront dans les prochains mois.